



Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de
ses Affluents (SMBAA)
1 Boulevard du rempart
49250 BEAUFORT EN ANJOU

OFFRE DE STAGE – 2018

(MASTER II – 6 mois)

Élaboration d'un plan de gestion de travaux en milieux aquatiques sur le Val d'Authion

Affaire suivi par : Guillaume Morellato

Contact : guillaume.morellato@loireauthion.fr / 02.41.79.73.81

Contexte :

Le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA) est un syndicat de rivière basé à Beaufort en Anjou. Il a pour mission la gestion des cours d'eau du bassin versant de l'Authion en Maine et Loire.

Le stage concernera l'Authion, ses annexes hydrauliques et le réseau maillé de canaux associé, soit un linéaire de 237 kilomètres.

La rivière Authion est un cours d'eau de plaine marqué par une très faible pente qui s'écoule à travers l'ancien lit majeur de la Loire. Le fonctionnement du val, caractérisé par l'Authion et ses canaux, s'apparente à celui d'un marais. Cette zone fortement soumise aux inondations a été aménagée dans les années 70, permettant ainsi le maintien des populations et le développement des activités économiques.

Bien que le risque inondation soit fortement restreint par l'anthropisation du milieu, il n'en reste pas moins présent. Il est donc nécessaire de maintenir le bon écoulement des eaux en prévenant les dépôts sédimentaires notamment dans les communes situées entre la Loire et l'Authion qui sont desservies par un réseau dense et complexe de fossés et canaux permettant d'évacuer les eaux vers l'Authion.

Aujourd'hui le SMBAA (49) en charge de la gestion des cours d'eau sur la partie Maine et Loire, souhaite élaborer un plan de gestion à l'échelle du Val d'Authion de manière à prévenir les futurs entretiens et prioriser ses actions.

Descriptif et objectif du stage :

Sous la responsabilité du technicien en charge de la gestion du secteur, avec l'appui du chargé de missions SIG du SAGE, d'un groupe de travail et des différents partenaires du SMBAA, le/la stagiaire élaborera les bases d'un plan de gestion des cours d'eau et des canaux du Val d'Authion. La finalité de cette étude est de comprendre les mécanismes d'envasement des canaux et leurs origines afin d'établir un plan de gestion sur le territoire. Celui-ci devra comprendre un programme de travaux adapté (entretien, restauration de berge et gestion des ouvrages) sur une période de 6 à 10 ans.

A ce titre, le Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA) recherche un(e) stagiaire pour l'appuyer dans l'élaboration d'un plan de gestion de travaux sur le Val d'Authion.

Ce stage s'inscrit dans la continuité de deux stages précédents :

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA)
1 Boulevard du rempart
49250 BEAUFORT EN ANJOU
02-41-79-73-81



- 2016 : Etat des lieux des cours d'eau et élaboration d'un plan de suivi sédimentaire à l'échelle du Val d'Authion.
- 2017 : Identifier les canaux prioritaires afin d'établir un plan de gestion de travaux pluriannuel ; poursuite de l'élaboration et du suivi du plan de gestion sédimentaire, pérennisation des points de suivi.

Pour 2018 le syndicat propose un stage avec deux volets :

- Volet suivi sédimentaire : et plan de gestion : Le/la stagiaire devra terminer l'identification des canaux prioritaires à l'aide des données existantes, proposer un programme de travaux adapté et commencer la rédaction d'un cahier des charges. De même, un suivi de mesures sur les hauteurs de sédiments sera organisé 1 à 2 fois dans le stage.
- Volet continuité transversale : Le SMBAA souhaite améliorer la continuité transversale dans le Val d'Authion. Certaines connexions entre l'Authion et des canaux pourraient être aménagés afin de favoriser la circulation de la faune aquatique. Cette partie s'effectuera en partenariat avec la fédération de pêche du 49. Elle consistera à faire des relevés de terrain et topographiques pour étudier les potentialités d'aménagement, des enquêtes auprès des riverains sont également prévus. Il s'agit ici d'un objectif secondaire mais qui s'inscrit dans un programme global.

Ce stage sera **éventuellement** suivi d'un service civique (6 à 10 mois) ayant pour objectif la réalisation d'un dossier d'autorisation au titre de la Loi sur l'Eau correspondant.

Missions :

Volet suivi sédimentaire et plan de gestion :

- S'approprier les éléments des précédentes études menées sur le territoire et notamment celle de l'élaboration d'un plan de suivi sédimentaire (*SAGE AUTHION, 2016; SMBAA, 2017*).
- Animer un groupe de travail sur le sujet regroupant, les partenaires techniques, les élus, les usagers et les services de l'Etat (DDT 49, ONEMA)
- Conforter les points de suivis sédimentaires et poursuivre l'acquisition de données.
- Poursuivre l'analyse des données pour définir les canaux prioritaires.
- A partir de l'état des lieux, des données acquises et des réflexions menées par le groupe de travail ; établir un préprogramme chiffré de travaux à l'échelle du territoire.
- Rédiger tout ou en partie, un document utilisable par un bureau d'étude pour l'instruction d'un dossier de type Loi sur l'Eau

Volet continuité transversale :

- Mesures topographiques de terrain en partenariat avec la fédération de pêche 49.
- Etude des aménagements potentiels des ouvrages (buses, vannes) pour dynamiser la continuité transversale au niveau de la faune aquatique.

Compétences requises – Niveau Master II

- Connaissances en hydraulique et hydromorphologie indispensables
 - o Dynamique des bassins versants
 - o Hydrologie
 - o Fonctionnement des milieux aquatiques



- Connaissances géomorphologie
 - Notions de la dynamique sédimentaire
 - Connaissances en hydrobiologie
- Pratique des prospections et enquêtes de terrain
 - Connaissances en topographie
- Pratique du SIG (QGIS) et des bases de données
- Autonomie, rigueur et sens du contact (très important)
- Permis B indispensable (voiture personnelle conseillée)
- Bonne capacité de rédaction et de synthèse

Organisation du stage :

- Durée : environ 6 mois avec une poursuite éventuelle d'un service civique de 6 à 10 mois
- Localisation : Beaufort en Anjou (49250) – Maine et Loire
- Stage indemnisé - gratification mensuelle (indemnité réglementaire – environ 554€/mois)
- Permis B – Le/la stagiaire pourra utiliser un des véhicules services si ceux-ci sont disponibles. En cas d'indisponibilité le/la stagiaire pourra être amené à utiliser son véhicule personnel avec un remboursement des frais kilométriques)
- Un ordinateur sera mis à disposition du stagiaire.
- Maître de stage :
 - Guillaume MORELLATO (technicien de rivière),
- Début du stage : Mars 2018

Instruction de réponse :

CV et lettre de motivation à l'attention de Monsieur PÉGÉ, Président du SMBAA, à envoyer par mail à : guillaume.morellato@loireauthion.fr
ou par courrier à l'adresse suivante :

Syndicat Mixte du Bassin de l'Authion et de ses Affluents (SMBAA)
1 Boulevard du rempart
49250 BEAUFORT EN ANJOU

Date de limite de réponse : Vendredi 19 janvier 2018